

Portugal : le code de déontologie médicale condamne toujours l'avortement

Author : Jeanne Smits

Categories : [Divers Jeanne smits](#)

Date : 21 octobre 2007

Le conseil consultatif du procureur général de la République portugaise (qui chapeaute le ministère public dans ce pays) vient d'estimer dans une réponse à une question du ministère de la santé que le code déontologique des médecins du Portugal viole la loi sur l'*interruption volontaire de grossesse* en prévoyant des sanctions pour les médecins qui concourent à un avortement, et que ce code devrait être modifié. L'Ordre des médecins disposerait de 30 jours pour se mettre en conformité avec la loi qui fait de l'avortement un droit des femmes pendant les 10 premières semaines de grossesse.

Le bâtonnier de l'Ordre des médecins, Pedro Nunez, a jugé la manœuvre du ministre de la santé pour faire changer le code déontologique comme « un acte hostile, abusif et inutile - mais c'était pour affirmer que si le code traduit la pensée de l'éthique médicale, celle-ci n'en est pas moins soumise à la loi du pays et doit s'y conformer. Sans être personnellement hostile à un changement du code de déontologie, il veut y voir le signe d'une « arrogance du gouvernement ».

Celui-ci assure ne pas vouloir revenir sur le droit à l'objection de conscience pour les médecins, mais la question est sans doute en arrière-plan de ce bras de fer...

Source : [ici](#).